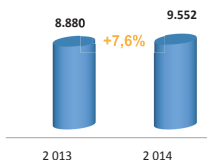




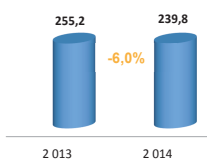
COMMUNIQUE

Le Conseil d'Administration de la Société Maghrébine de Crédit-bail « MAGHREBAIL », réuni le 11 mars 2015 sous la présidence de Monsieur Azeddine GUESSOUS, a arrêté les comptes de l'exercice 2014 après avis sans réserve des Commissaires aux Comptes ERNST&YOUNG et A.SAAIDI ET ASSOCIES.

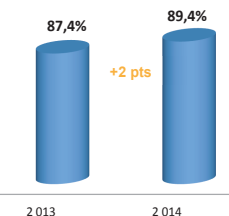
ENCOURS NET COMPTABLE



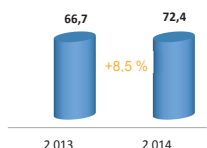
PRODUIT NET



TAUX DE COUVERTURE DES CREANCES EN SOUFFRANCES



RESULTAT NET



EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DANS UN MARCHÉ EN BAISSÉ

En 2014, la nouvelle production de Maghrebail s'est élevée à 3.057MDH, en progression de 10% relativement à 2013, et ce malgré une quasi-stagnation de la production globale du secteur du leasing

ENCOURS NET COMPTABLE

L'encours net comptable des sociétés de leasing, dans leur ensemble, marque une légère hausse de 1,3%.

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2014, l'encours net comptable de Maghrebail progresse par rapport à fin décembre 2013 de 7,6% et ressort à 9.552 millions de dirhams hors taxes. Ce qui permet à Maghrebail de consolider sa part de marché à 22,8% comparée à 21,5% un an plus tôt.

PRODUIT NET

Le produit net à fin décembre 2014 s'élève à 239,8millions de dirhams, en régression de 6% comparé au PNB à fin décembre 2013 comportant des opérations non récurrentes. Le coefficient d'exploitation 2014 se situe à 27,1% .

DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS

Après dotation nettes de l'exercice aux provisions pour créances en souffrance de 59,30 millions de dirhams, le taux de couverture des créances en souffrance se situe à 89,4% au 31 décembre 2014 contre 87,4% à fin décembre 2013.

Le coût du risque s'affiche à 0,84% au 31 décembre 2014, en amélioration par rapport à 2013 (0,87%)

RESULTAT NET

Le résultat net de l'exercice 2014 ressort à 72,4 millions de dirhams, en progression de 8,5% par rapport à fin décembre 2013.

DIVIDENDES PAR ACTION

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, la distribution d'un dividende de 50 dirhams par action.